



TARN-ET-GARONNE  
AMÉNAGEMENT

Hôtel de Département  
100 Boulevard Hubert Gouze  
82000 MONTAUBAN

## COMITE SYNDICAL

### REUNION DU 3 FEVRIER 2025

L'An deux mille vingt-cinq et le 3 du mois de février (03.02.2025) à 14 heures 30 minutes, le Comité syndical du syndicat mixte Tarn-et-Garonne Aménagement, convoqué le 27 janvier 2025, s'est rassemblé en présentiel Salle du Conseil Départemental à l'Hôtel du Département de Tarn-et-Garonne sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BAYLET, Président de Tarn-et-Garonne Aménagement.

#### DELIBERATION N°02/2025-08

#### MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

<b>Nombre de membres en exercice : 21, soit 682 voix</b>	
<b>Nombre de membres présents : 12, soit 398 voix</b>	<b>M. BAYLET Jean-Michel (Président), M. DELBREIL Thierry (1<sup>er</sup> Vice-Président), M. BESIERS Jean-Philippe (Délégué titulaire), M. CROS Emmanuel (Délégué titulaire), M. GARGUY Bernard (Délégué titulaire), M. JEANJEAN Claude (Délégué titulaire), M. PALACH Josian (Délégué titulaire), Mme PALMIE Agnès (Déléguée titulaire), M. QUATRE Christian (Délégué titulaire), M. TERRENNE Jean-Paul (Délégué titulaire), M. TUYERES Stéphane (Délégué titulaire), M. VIGOUROUX Claude (Délégué titulaire)</b>
<b>Nombre de membres représentés : 7, soit 245 voix</b>	<b>Mme BOURDONCLE Catherine (2<sup>ème</sup> Vice-Présidente) a donné pouvoir à M. DELBREIL, Mme NEGRE Marie-Claude (4<sup>ème</sup> Vice-Présidente) a donné pouvoir à M. TUYERES, Mme LE CORRE Christiane (Déléguée titulaire) a donné pouvoir à M. BAYLET, Mme DELBREIL Sophie (Déléguée titulaire) a donné pouvoir à M. BESIERS, M. WEILL Michel (Délégué titulaire) a donné pouvoir à M. GARGUY, Mme RIGAUD Marion (Déléguée titulaire) a donné pouvoir à M. QUATRE, Mme PIZZINI Françoise (Déléguée titulaire) a donné pouvoir à M. VIGOUROUX</b>
<b>Nombre de membres absents excusés : 2, soit 39 voix</b>	<b>M. SALOMON Bernard (3<sup>ème</sup> Vice-Président) M. LAMBOLEY Thierry (Délégué titulaire)</b>
<b>Quorum : 342 voix</b>	<b>Atteint</b>

Le Comité syndical a désigné pour Secrétaire de séance M. Claude JEANJEAN.  
Vu le Code Général de la Fonction Publique ;

Le Président expose qu'il appartient à l'organe délibérant, sur proposition de l'autorité territoriale, de déterminer les effectifs des emplois permanents nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité, et propose d'établir le tableau des effectifs comme suit :

Cadre d'emplois	Grade	Fonctions	Temps de travail	Nbre d'emplois	Postes pourvus	Postes vacants
Attaché territorial	Directeur territorial	Directeur	35h	1	1	0
Attaché territorial	Attaché principal	Directeur(trice) Adjoint(e)	35h	1	1	0
Attaché territorial	Attaché territorial	Chargé de mission « développement des usages »	35h	1	1	0
Adjoint administratif	Adjoint Administratif Ppal 1 <sup>ère</sup> Classe	Assistant de gestion	35h	1	1	0
Ingénieur territorial	Ingénieur territorial	Chargé de mission « Aménagement numérique et qualité du réseau »	35h	1	1	0
Ingénieur territorial	Ingénieur territorial	Chargé de mission « FTTH et réseaux numériques »	35h	1	1	0
Attaché Territorial	Attaché territorial	Juriste spécialisé en droit rural	35h	1	1	0
Ingénieur territorial	Ingénieur territorial	Ingénieur Environnement	35h	1	1	0
Attaché Territorial	Attaché principal	Responsable administratif et financier	35h	1	0	1
Attaché Territorial	Attaché territorial	Responsable administratif et financier	35h	1	0	1
Rédacteur Territorial	Rédacteur Ppal de 2 <sup>ème</sup> Classe	Chargé de mission « développement des usages »	35h	1	0	1
Ingénieur territorial	Ingénieur principal	Responsable technique	35h	1	0	1
<b>TOTAL</b>				<b>12</b>	<b>8</b>	<b>4</b>

Le Comité syndical, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le tableau des effectifs actualisé ci-dessus avec effet à la date où la présente délibération devient exécutoire ;
- **DIT** que les crédits nécessaires à la rémunération des agents occupant ces postes et au paiement des charges s'y rapportant sont inscrits au budget de la collectivité aux articles et chapitre prévus à cet effet de l'année en cours.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITE**

Certifié exécutoire par le Président  
Compte tenu de l'envoi en Préfecture  
le 04 FEV. 2024

Fait à Montauban, le 3 février 2025

Et de la publication le 13 FEV. 2024

Le Secrétaire de séance



Claude JEANJEAN

Le Président



Jean-Michel BAYLET

**Syndicat Mixte**  
**Tarn-et-Garonne Aménagement**  
Hôtel du Département - 100 bd Hubert Gouze  
82013 MONTAUBAN Cedex  
Siret : 200 061 257 00016 - Ape : 8411Z

## AR Préfecture

### MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Identifiant unique de l'acte : 082-200061257-20250203-02202508-DE

Numéro d'acte : 02202508

Date de décision : 03/02/2025

Nature : DELIBERATIONS

Code matière : 4-1-9-0-0 (Fonction publique / Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T. / autres)

Fichier acte : 02 2025 08 Mise à jour du tableau des effectifs.pdf

Collectivité émettrice : TARN-ET-GARONNE AMENAGEMENT

Acte transmis par : Audrey ALBERT

---

Date d'envoi de l'acte : 04/02/2025 11:48:13

**Date de réception de l'AR : 04/02/2025 11:48:41**